



## ASSOCIATION POUR LA FORMATION POST-UNIVERSITAIRE EN PSYCHOMOTRICITE DE L'UFR PITIE-SALPETRIERE

INSTITUT DE FORMATION DE  
PSYCHOMOTRICITE  
U.F.R. PITIE-SALPETRIERE  
91, boulevard de l'Hôpital - 75013

### Programme de Formation

## « ANALYSE DES PRATIQUES PSYCHOMOTRICES »

#### FORMATRICES :

**Madame Agnès LAURAS-PETIT, Psychomotricienne, Docteur en Psychologie, Psychanalyste, Enseignante à l'Institut de Formation de Psychomotricité de La PITIE-SALPETRIERE. Tel : 06 76 60 19 39**

**Madame Estela ROITMAN, Psychomotricienne, chargée d'enseignement à l'UPMC, Institut de Formation en Psychomotricité Université Paris VI pendant 13 ans. Tel : 01 43 37 21 37**

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS :

**Psychomotriciens en exercice. Un entretien préalable avec l'une des formatrices est indispensable pour valider la demande d'inscription.**

#### OBJECTIFS :

**Eclairer sa pratique d'une réflexion qui l'approfondisse, qui permette une meilleure prise de recul.**

**Partager les expériences, les savoir-faire et les savoirs.**

- 1) En petit groupe : au sein d'un groupe restreint et fermé de professionnels (Maximum 6 à 8 personnes selon les groupes), chacun expose à son tour le cas d'un(e) patient(e) qui lui pose problème. Réunis par l'expérience commune des approches corporelles, les participants témoignent de leurs impressions et de leurs réflexions. L'implication de tous fait circuler les paroles et les pensées. L'écoute analytique et la compréhension des aspects spécifiques de ces abords thérapeutiques favorisent la reconnaissance des effets particuliers de transfert et contre-transfert dans les prises en charge.**
- 2) En individuel : le travail s'oriente vers le suivi d'une prise en charge ou de plusieurs, développé et approfondi.**

**A l'issue de la formation le stagiaire se capable de :**

- De mémoriser, décrire et rapporter le contenu de ses prises en charge**
- De collecter, d'organiser et de formuler les signes et symptômes psychomoteurs du bilan psychomoteur et de l'observation psychomotrice en séance**
- De distinguer et de catégoriser les symptômes psychomoteurs dans le cadre plus vaste de la psychopathologie (en s'appuyant sur les connaissances théorico-cliniques du superviseur et sur l'accès à la théorie qu'il encourage : livres, colloques, etc...)**
- D'évaluer le degré de gravité des symptômes pour y adapter son suivi (rythme des séances, individuel ou groupe, association à d'autres suivis, encadrement dans un contexte institutionnel et de quelle nature...)**

- **De repérer et comprendre les relations transféro-contre transférentielles qui émaillent les liens avec ses patients**
- **De distinguer la spécificité psychomotrice de ces types de liens pour en faire un outil de travail**
- **De développer ses capacités d'auto-observation afin d'améliorer son engagement psychique et corporel**
- **De questionner sa pratique en partageant avec le superviseur et les collègues les informations sur les différents types de techniques et de médiations corporelles**
- **De distinguer les capacités du patient pour soutenir son évolution**
- **De créer un dispositif ajusté à l'équilibre du patient tout en lui permettant d'évoluer**
- **De se saisir de la dynamique amenée par la formation pour acquérir de nouvelles compétences afin :**
  - o **D'argumenter ou débattre avec ses pairs puis en équipe à propos d'un suivi psychomoteur (indications, contre-indications, type de médiation, rythme et durée du suivi...**
  - o **De reformuler au patient, à sa famille, aux partenaires ou à l'institution les éléments qui qualifient la situation, la phase du suivi et anticipent son évolution, sans trahir la confidentialité de la séance**
  - o **De développer ses capacités d'écoute, d'empathie et de recul pour savoir rassurer sans empêcher la prise de conscience de la problématique**
  - o **De pouvoir inscrire en soi les évolutions amenées par la formation afin de les importer dans le temps de la séance avec les patients, de la rencontre avec les familles, de la réflexion institutionnelle**

## **CONTENU DE LA FORMATION :**

**Sont abordés, à partir des problèmes et questionnements concrets rencontrés par les professionnels dans leur travail auprès des patients des thèmes spécifiques à l'exercice de la psychomotricité et des thèmes plus globaux concernant la pratique soignante en psychiatrie tel que :**

**Situer la demande, la décrypter (celle du patient, celle de l'institution, de la famille). Pose de l'indication. Bilan psychomoteur ses particularités en fonction de la pathologie et de l'âge du patient. Projet thérapeutique. Indications et contre-indications en psychomotricité. Spécificité de la psychomotricité face aux autres interventions. Prise en charge en groupe, prise en charge en individuel : quels choix pour quels objectifs ?**

**Déroulement de prise en charge : les différents temps d'un suivi, évolutions, paliers, limites. Place de l'anamnèse et de l'histoire du patient. Mise en place du cadre dans l'ensemble des soins : en hospitalisation, en ambulatoire, dans le passage de l'intra-hospitalier à l'extra-hospitalier, en libéral. Conduite des séances : face aux troubles de la personnalité, face aux troubles du comportement, comment structurer la séance ? Critères pour décider de l'arrêt d'une prise en charge ? Que faire devant le souhait du patient, de la famille, d'interrompre le suivi ? Soutien aux familles durant la prise en charge : quelles modalités ?**

**Place du psychomotricien dans l'accompagnement du patient : modèle, support identificatoire, image parentale, référent éducatif, pédagogique, thérapeute ? Question du transfert, du contre-transfert, du transfert subjectal, en psychomotricité. Question de la régression et de son encadrement. Différents niveaux de communication en psychomotricité : verbal, infra-verbal, émotionnel, inconscient.**

**Réflexions sur la prise en charge. Prise de notes en fin de séance. Retours de la prise en charge auprès des équipes : travail de transmission dans les réunions, de restitution par l'écrit dans le dossier. Retours de la prise en charge auprès des familles : que transmettre ?**

**Quels modèles en Psychomotricité (rééducation, médiation, animation, thérapie) ? Quels outils en psychomotricité : les différentes médiations. Relations entre**

développement moteur et structuration psychique de l'être humain. Particularité des symptômes psychomoteurs en fonction de la pathologie des patients. Questions d'éthique professionnelle en psychomotricité

## **METHODE :**

Elle s'appuie sur le modèle théorico-clinique. Elle cherche à ancrer la réflexion dans le concret de la pratique des professionnels rencontrés, afin que chacun puisse améliorer son travail auprès des patients, de l'institution, des familles. L'engagement personnel y est central, comme la participation assidue au groupe, à sa dynamique, à sa réflexion. Chacun y est soumis aux règles de confidentialité et d'éthique professionnelle.

Les participants amènent une situation clinique qui leur pose problème. La parole circule sur le mode de l'association libre, le professionnel étant encouragé à parler sans notes, tout en ayant revu auparavant l'ensemble des données de la prise en charge.

L'intervenant soutient l'écoute puis sollicite les échanges. Il favorise la circulation des idées et veille à la bonne dynamique dans le groupe. Il met son expérience au service de l'approfondissement afin de favoriser la recherche, l'implication, la créativité personnelle de chacun pour délimiter la problématique et les stratégies qui permettront son évolution, pour « trouver-crée » les aménagements et supports techniques qui correspondront le mieux à la situation.

Il relance l'articulation théorico-clinique en faisant des liens avec les recherches et approches les plus éclairantes de la problématique discutée. Il propose des références de textes et ouvrages, dans le champ de la psychomotricité, comme dans celui d'autres approches cliniques à même de développer la pensée.

Son écoute psychanalytique vient souligner les enjeux relationnels conscients et inconscients entre patient et psychomotricien. Le support identificatoire qu'il représente permet que le professionnel saisisse mieux sa place auprès du patient, de sa famille, de l'équipe institutionnelle et affine l'origine de son questionnement. Cette écoute dégagée d'une quelconque perspective hiérarchique ou évaluatrice aide à tolérer certains doutes comme à mobiliser certaines certitudes pour que le professionnel précise dans le cadre de son expérience revisitée de psychomotricien, son identité spécifique et améliore sa pratique.

## **MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION :**

A l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la satisfaction de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

## **ORGANISATION :**

- En groupe : 10 séances de 2h (en dehors des vacances scolaires), reconductibles :

Avec Mme Lauras-Petit : le jeudi de 19h30 à 21h30.

Avec Mme Roitman : le lundi de 11h30 à 13h30 ou le mercredi de 20h à 22h.

- En individuel : 10 séances d'1h (Dates et horaires à prévoir avec les responsables).

Cette formation peut s'organiser en Distanciel dans ce cas le ou les participants devront disposer d'un dispositif (ordinateur ou tablette) avec caméra et avoir accès à une bonne connexion internet.

## **LIEU :**

- Paris XIII<sup>ème</sup> avec madame Roitman.
- Paris VI<sup>ème</sup> avec madame Lauras-Petit.

Salle adaptée à la formation dont l'adresse sera communiquée au moment de l'envoi de la convocation.

## **TARIFS :**

---

Association loi 1901 - N° SIRET : 823 679 915 00012 - Code APE : 9499Z

Organisme de formation enregistré sous le n°11 75218 11 75 auprès du préfet de région Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

**En groupe : Prise en charge par l'employeur : 750€ - Prise en charge individuelle : 450€ (120€ d'arrhes). Réduction de 50€ accordée aux adhérents.**

**En individuel : Prise en charge par l'employeur : 820€ - Prise en charge individuelle : 700€ (200€ d'arrhes). Réduction de 50€ accordée aux adhérents.**

**Nos prestations de formation sont exonérées de TVA au titre de l'article 261-4 4° du CGI.**

**Les modalités d'inscription/contractualisation, délais d'accès et accessibilité aux participants en situation de handicap sont regroupés dans nos conditions générales de vente et d'utilisation disponibles sur notre site internet [www.afpup.org](http://www.afpup.org).**

**Merci d'en prendre connaissance avant toute inscription/contractualisation.**

**Les demandes d'inscription/contractualisation se font directement en ligne via notre site internet ou directement via le lien**

**<https://catalogue-afpup.dendreo.com>.**

**Vous pouvez joindre la coordinatrice des formations et des stagiaires par mail à l'adresse**

**[secretariat@afpup.com](mailto:secretariat@afpup.com)**

***Dernière mise à jour le : 12 mars 2024***